



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 28 mars 2018



Dossier de presse

Mercredi 28 mars 2018

Sommaire

- I. TAE : un vaste dispositif d'information et de participation pour imaginer le métro du futur - bilan de la première phase**

- II. Projet de connexion de la ligne B avec la troisième ligne de métro : bilan de la concertation**

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 28 mars 2018

TAE : un vaste dispositif d'information et de participation pour imaginer le métro du futur - bilan de la première phase

La première phase du dispositif d'information – participation

La première phase du dispositif d'information – participation, qui s'est déroulée entre novembre 2017 et février 2018, était composée de :

- **4 réunions** avec les élus des territoires traversés (Colomiers le 29/11/17, Blagnac le 31/01/18, Toulouse le 7/11/17 et Labège / Sicoval le 30/11/17), visant à informer sur l'avancement du projet et à présenter le dispositif mis en place.
- **10 ateliers** avec les représentants des associations et les élus des territoires desservis par TAE avec un temps d'échange qui s'est structuré autour de trois échelles géographiques : les abords de la station, la station et la rame.
- **13 stands baptisés « Info'Mobile »**, implantés dans des lieux caractéristiques de l'agglomération (aéroport, gare, zone d'emplois, place de marché, centre commercial, etc.) et permettant de rencontrer un public spécifique : salariés, usagers Tisséo et TER, passagers de l'aéroport et riverains des stations.
- **Une plateforme Internet** de concertation dédiée, permettant d'accéder en continu à l'information sur le projet et de formuler des contributions.

Ces dispositifs complémentaires ont permis d'**informer** largement sur le projet Toulouse Aerospace Express grâce notamment à la **distribution de 1 200 plaquettes Toulouse Aerospace Express**, créées à l'occasion du dispositif, et d'une centaine de plaquettes « Ligne Aéroport Express ».

Ils ont également permis de recueillir le point de vue et les besoins des habitants de l'agglomération par l'intermédiaire des **1 800 contributions formulées lors des ateliers et des 300 questionnaires remplis lors des Info Mobile**.

Des contributions nombreuses et variées

Les nombreuses contributions formulées dans le cadre de ce dispositif ont fait l'objet d'analyses qualitatives et quantitatives. Elles ont porté sur des sujets variés : intermodalité, information voyageur, signalétique, accessibilité, confort, sécurité, art et culture, etc.

Ces contributions traduisent les attentes et besoins des futurs usagers de Toulouse Aerospace Express : des cheminements sécurisés pour accéder à pied ou à vélo aux stations, une offre de stationnement adaptée pour les usagers qui combinent vélo ou voiture et métro, une information en temps réel, notamment au sujet des perturbations dans le fonctionnement du réseau, des stations dont l'identité est reliée à celle du quartier desservi, etc.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 28 mars 2018

De plus, les participants ont parfois suggéré la mise en place de solutions innovantes afin de faciliter le quotidien des futurs usagers : une application pour connaître en temps réel la disponibilité de places de stationnement en parc relais, une information en temps réel sur les prochains vols et départs de trains, des « nudges » pour optimiser l'organisation des flux de passagers, des parois de tunnels utilisés comme écran de projection, etc.

L'ensemble des contributions est restitué de manière synthétique dans un bilan joint à cette délibération. Le bilan de cette première phase du dispositif sera remis à Jean-Claude Ruyschaert, garant de la concertation désigné par la Commission Nationale du Débat Public. D'autre part, il constituera une pièce du dossier de l'enquête publique, qui se déroulera en 2019.

Des prescriptions à destination des prestataires en charge de la conception des pôles d'échange, des stations et des rames

Les 1 500 premières contributions, formulées par les participants aux six premiers ateliers du dispositif d'information-participation, qui se sont déroulés en novembre 2017, et par les usagers des transports rencontrés lors des trois premières Info Mobile (Gare Matabiau le 28/11, Aéroport le 4/12 et gare de Colomiers le 5/12), ont été intégrées de manière synthétique dans le programme des pôles d'échanges, approuvé le 13 décembre 2017 par délibération D.2017.12.13.1.1.

Les attentes et besoins exprimés lors du dispositif d'information – participation, retranscrits pour partie dans le programme des pôles d'échanges et intégralement dans le bilan joint à la présente délibération, constitueront des prescriptions que devront respecter les bureaux d'études en charge de la conception des pôles d'échanges, des stations et des rames.

Pour cela, le bilan sera intégré à la charte de l'expérience voyageur, qui sera annexée aux consultations visant à désigner les concepteurs et dont l'objet est de définir l'identité du projet Toulouse Aerospace Express et de garantir la cohérence d'ensemble entre les différentes stations et aménagements.

Les perspectives pour 2018

Au-delà de son rôle d'information et de recueil des besoins sur le thème de l'expérience voyageur, cette première phase d'information et de participation a également permis aux associations et aux habitants d'exprimer leur souhait d'être associés à la conception du projet sur d'autres thématiques.

Aussi, une deuxième phase d'information et de participation sous forme de concertation grand public sera organisée à l'automne 2018. Elle portera sur la localisation des stations et sur l'articulation entre la station et le quartier dans laquelle elle s'inscrit.

Elle sera organisée conjointement par Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole et le Sicoval.

A consulter : document « Bilan de la première phase du dispositif d'information – participation et perspectives 2018 » du programme « Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro et Ligne Aéroport Express »

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

Projet de connexion de la ligne B avec la troisième ligne de métro : bilan de la concertation

Assurant le maillage de la ligne B avec la 3^{ème} ligne de métro, le projet de connexion établi par Tisséo Collectivités relie l'actuel terminus de la ligne B station Ramonville à la future station « Institut National Polytechnique de Toulouse » (INPT) de la 3^{ème} ligne de métro à Labège.



Source : extrait du Dossier du Maître d'Ouvrage (DMO)

La concertation s'est déroulée du 29 janvier au 23 février 2018, elle a été organisée selon des modalités définies avec le garant Jean-Claude RUYSSCHAERT, désigné par la Commission Nationale du Débat Public.



Dossier de presse

Mercredi 28 mars 2018

A l'issue de cette concertation, Jean-Claude RUYSSCHAERT a établi un bilan qui fait état d'une participation significative du public, lui permettant de s'informer et de contribuer au débat en faisant part de ses avis, oppositions et suggestions. Le garant note que le projet reçoit un accueil de principe favorable du public dans sa grande majorité, tout comme les contributions des collectivités et du conseil de développement (CODEV) qui se prononcent dans le même sens.

En conclusion, le garant considère que le déroulement de cette concertation a été conforme aux exigences d'information et de contribution du débat public.

Les recommandations du garant

Le garant note que le Maître d'Ouvrage est largement engagé dans des démarches de concertation et a bien conscience de la nécessité de poursuivre le dialogue afin de répondre au mieux aux préoccupations du public. Le garant ne peut que l'inciter à poursuivre dans cette voie, en adoptant pour la Connexion Ligne B des outils comparables à ceux mis en œuvre dans le cadre de la concertation post débat sur la 3ème ligne de métro.

Dans cet esprit, le garant recommande que soit étudiées la faisabilité, l'opportunité, les alternatives à la réalisation d'une piste cyclable utilisant les infrastructures du métro et plus largement de mettre en place, en collaboration avec les différentes collectivités et les associations, la structure d'animation et de conduite des études relatives au schéma directeur cyclable.

Le projet Connexion Ligne B, comme la 3ème ligne de métro, traversent en son centre le lac de la Justice, prenant en compte les recommandations de l'ancienne commission d'enquête (Prolongement Ligne B). Le garant ne peut qu'inciter le Maître d'Ouvrage à engager d'ores et déjà une étude environnementale permettant de vérifier, au regard d'autres variantes possibles, que cette solution centrale est celle du moindre impact environnemental.

Enfin, si la simultanéité du projet de Connexion Ligne B et du projet de 3ème ligne de métro est indispensable jusqu'au stade des enquêtes publiques et des différentes demandes d'autorisation compte tenu des interférences des deux projets, le garant incite le Maître d'Ouvrage à étudier les possibilités ou les modalités d'une réalisation distincte dans le temps des deux projets afin de ne pas retarder le calendrier de réalisation d'un projet en cas de retard dans la mise en œuvre technique ou administrative du second.

Les suites données par Tisséo Collectivités

Tisséo Collectivités a souhaité apporter une première réponse aux principales thématiques abordées durant cette concertation. Celle-ci est consultable sur le site internet de Tisséo-Collectivités.

Afin de répondre aux différentes contributions et aux recommandations du garant, Tisséo Collectivités entend prendre les mesures suivantes :

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 28 mars 2018

Concernant l'accès aux vélos sur le viaduc de la Connexion Ligne B :

Tisséo Collectivités va étudier plus précisément le surcoût engendré par la création d'une voie cyclable au niveau du viaduc (estimé à 25 millions d'euros) ainsi que sa faisabilité, son opportunité et sa « cyclabilité », en termes de sécurité.

Plus globalement, les possibilités d'itinéraires cyclables dans le secteur seront également étudiées avec le Sicoval, dans le cadre du futur schéma directeur cyclable d'agglomération.

Concernant les impacts environnementaux :

Le tracé adopté pour le projet, traversant le lac de la Justice en position plus centrale que le projet de Prolongement Ligne B de 2014, a été retenu afin de réduire l'impact pour les berges où l'écosystème est le plus riche.

Toutefois, Tisséo Collectivités procèdera aux études nécessaires sur le lac de la Justice afin de rechercher la solution globalement la moins impactante et, le cas échéant, d'identifier les mesures compensatoires nécessaires. Ces études seront présentées à l'occasion du dépôt du dossier d'enquête publique.

Concernant la simultanéité du projet de Connexion Ligne B et du projet de 3ème ligne de métro :

Le planning du projet intègre la réutilisation des études réalisées et des autorisations obtenues dans le cadre du projet de Prolongement de la Ligne B.

Néanmoins, une enquête publique, afin d'en démontrer l'utilité publique est nécessaire et prévue, à ce jour, concomitamment à celle de Toulouse Aerospace Express.

Pour chacun des deux projets, les plannings de réalisation et la programmation de leur mise en service ne pourront être définis qu'à l'issue des études techniques préalables.

Concernant la suite de la procédure et l'information du public

Tisséo Collectivités assurera l'information du public, notamment sur son site Internet, et poursuivra la concertation tout au long du projet suivant des modalités adaptées.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr